



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
**Commission de formation professionnelle  
du pôle "Santé et Social"**

p.a. Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue  
Rue Prévost-Martin 6  
Case postale 192  
1211 Genève 4

N/réf. : DIP – Z 336

Genève, le 22 mars 2024

**Rapport d'activité législature 2018-2023**  
**5<sup>ème</sup> année**  
**(1<sup>er</sup> décembre 2022 – 31 janvier 2024)**

**I. Bases légales de la commission**

- 1.1. loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (A 2 20);
- 1.2. règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (A 2 20.01);
- 1.3. loi sur la formation professionnelle, du 15 juin 2007 (C 2 05), art 78 à 81;
- 1.4. règlement d'application de la loi sur la formation professionnelle, du 17 mars 2008 (C2 05.01) articles 87 à 92;

**II. Compétences légales de la commission**

En respect de la loi sur la formation professionnelle, du 15 juin 2007 (C 2 05), art 78 à 81, les commissions de formation professionnelle ont pour tâche de veiller au bon fonctionnement de la formation professionnelle, dans l'ensemble des filières aux niveaux secondaire et tertiaire non universitaire, et de faire toutes les propositions nécessaires à son développement et son amélioration.

**III. Activités de la commission**

La commission s'est réunie le 1<sup>er</sup> mars 2023 et le 25 septembre 2023.

Les thèmes suivants ont été abordés :

**1. Nouvelle législature et renouvellement des commissions**

La direction de la formation professionnelle précise les bases de travail de la nouvelle législature 2023-2028 pour la commission de pôle: respect de la parité des partenaires (UAPG, CGAS et Etat) et de la répartition des genres à hauteur de 40%. À noter que chaque président de commission spécifique devra impérativement siéger à la commission de pôle. Une cartographie de chaque commission est en cours d'élaboration, tenant compte des présences des membres nommés pour la nouvelle constitution de la commission de pôle. Les rôles et les objectifs des commissions spécifiques seront également précisés comme le prévoit la loi, dans cette perspective d'efficience.

Nota Bene: Dans le but de simplifier la lecture du rapport, les termes qui se rapportent à des personnes exerçant des charges, mandats ou fonctions s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

## 2. **Projet référents métiers IOSP**

Mme Laurence Popovic a présenté les nouvelles plateformes, [www.monparcours.ch](http://www.monparcours.ch) et [www.gestage.ch](http://www.gestage.ch). Elle précise comment la collaboration entre M. Salzmann et elle est établie pour la mise à jour des données générales et des données événementielles.

## 3. **Organisation des CFPS et CFPSo**

Les rentrées sont bonnes et stables, avec une rentrée 2024 en hausse par rapport à 2023. Pour la première fois, deux classes d'assistants médicaux en dual ont été ouvertes. Le dual mixte se poursuit et pour la deuxième année consécutive tous les apprenants ont trouvé un employeur. Les Laborantins chimie-biologie commencent cette rentrée avec une nouvelle ordonnance basée sur l'approche par compétences. Pour l'ESEDE, les perspectives sont bonnes également avec un grand intérêt des candidats venus nombreux à la séance d'information. Une classe a été ouverte en 5400 heures en dual. Si l'effectif est aujourd'hui minime, il y a bon espoir qu'il évolue.

## 4. **Maturité Santé Social intra CFC**

Actuellement 29 apprenti-e-s dans les 3 degrés suivent cette certification, ce qui est très faible. Les enjeux relevés sont majeurs, notamment lié à l'accès aux HES. La promotion de ce dispositif devient un enjeu prioritaire et l'information des employeurs prend place dans la stratégie.

## 5. **Résiliations et prospection ciblée**

Le pôle présente une analyse des résiliations sur les quatre dernières rentrées et alerte les membres de la commission sur ce point, notamment en ce qui concerne les APH et les AD. Pharma Genève confirme son inquiétude sur le point des résiliations et partage les constats pouvant expliquer ce phénomène. L'AMDG partage également son inquiétude à ce propos pour les assistant-e-s dentaires. La stratégie de prospection ciblée développée par le pôle est présentée afin d'augmenter les places d'apprentissage dans les professions de la Santé et du Social.

### • **Événements promotionnels 2023-2024**

- Cérémonie Arena: 26 septembre 2023.
- Village Santé-Social à Balexert: du 17 au 19 janvier + Recrutement en direct dans le village Santé-Social: le 18 janvier 2024
- Portes ouvertes CFPSo-Sa: le 3 et 4 novembre en commun à Cluse avec la présence de l'OFPC et de l'OrTra.
- Zoom métiers: 15 novembre « Education, animation & travail social » au 28 (Ortra santé-social) le 11 octobre « Soins médico techniques » au HUG, le 7 février « Laboratoire » au CMU, le 14 février « Soins et santé » au 28 (OrTra santé-social), le 27 mars « 1er secours » à l'école supérieure de soins ambulanciers et le 17 avril « Santé physique, psychique et sociale » au 28 (OrTra santé-social).

## 6. Suivi des commissions spécifiques

- ASE
- ESEDE
- APH
- Métiers du laboratoire Soins dentaires
- Assistantes médicales
- ASSC-ASA

## IV. Secrétariat de la commission

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue – Service de la Formation professionnelle.

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- mise à jour de la base de données des membres des commissions de formation professionnelle,
- convocation des séances de la commission; rédaction et diffusion des notes de séance.

## V. Frais de la commission

### A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)*

Frs 2'247,50

### B. *Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)*

Néant.

### C. *Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)*

Néant.

### C. *Remboursement de frais (art. 28 RCOF)*

Néant.

Danielle PARMENTIER  
Présidente

